

# Questionnaire d'Investissement

Personnes Individuelles



Prénom et Nom:

## Notre philosophie

Chez Rothschild & Co, nous sommes conscients que les opinions quant à l'investissement peuvent diverger d'une personne à l'autre. C'est pour cela que nous cherchons à bien comprendre nos clients avant de les conseiller. Nous prenons en compte leurs objectifs d'investissement, leur tolérance face au risque et leurs compétences en investissement.

## Notre approche face au risque

Votre portfolio comporte du « risque », dans la mesure où, sur le long terme, sa valeur peut se révéler moindre qu'espéré. La notion de risque est en effet ambiguë. C'est un sujet controversé parmi les professionnels de l'investissement, mesuré de différentes manières. Cependant, la nature de ce dernier est simple: le risque d'un investissement est le niveau d'incertitude et d'imprévisibilité qui compose son rendement. Bien que le risque soit souvent associé à la perte d'argent, il peut aussi être une opportunité. Des investissements ayant un risque plus important peuvent potentiellement générer de plus grands revenus.

## Comprendre la durabilité

L'investissement durable et son impact sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont d'une importance capitale à l'époque actuelle. L'investissement responsable repose sur le principe que des rendements peuvent être générés tout en contribuant à des critères ESG positifs garantissant la protection du patrimoine à long terme. Ces objectifs d'investissement sont sensibles au changement climatique, à la réduction des inégalités sociales et économiques et à la promotion d'une meilleure gouvernance d'entreprise.

## Votre réponse

Vos réponses à ce formulaire nous aiderons à attribuer vos besoins mais aussi créer un portefeuille d'investissement qui vous correspond. Veuillez garder à l'esprit que plus.

## Notre objectif

Notre objectif consiste à créer un portfolio d'investissement qui répond à vos attentes, et dont la valeur croît dans le respect de votre tolérance au risque. Sont primordiaux pour nous un échange autour de votre tolérance au risque et vos préférences d'investissement, afin de comprendre vos besoins dans sa globalité. Le questionnaire comprend les cinq sections suivantes:

- **Section 1:** Connaissances et expérience en matière d'investissement
- **Section 2:** Capacité à prendre des risques
- **Section 3:** Tolérance au risque
- **Section 4:** Durabilité
- **Section 5:** Votre profil d'investissement

## Section 1: Connaissance et expérience en matière d'investissement

Veuillez indiquer votre niveau de connaissance et d'expérience à propos des services et actifs suivants:

	Connaissance			Expérience		
	aucune	moyenne	forte	aucune <i>0 années 0 opérations</i>	moyenne <i>1-3 ans 1-9 opérations</i>	forte <i>3 ans et plus 10 ou plus</i>
I. Mandat de portefeuille discrétionnaire						
II. Conseil en portefeuille						
1. Obligations						
2. Stocks uniques / actions						
3. Fonds d'Investissements						
4. Devises						
5. Or et métaux précieux						
6. Autre matières premières						
7. Fonds spéculatifs						
8. Produits structurés & obligations convertibles						
9. Immobilier						
10. Capital privé & dettes privées						
11. Options						
12. Futures						

Veuillez indiquer l'origine de vos connaissances:

*Commentaires si besoin*

<b>Investissement à titre personnel</b> (Ex: investir depuis plus de 3 ans)	
<b>Profession</b> (Ex: occuper un poste lié à l'investissement)	
<b>Other</b> (Veuillez préciser)	

## Section 2: Capacité à prendre des risques

Actif et passif actuels

	CHF	EUR	GBP	USD
<b>Devise de référence</b>				
<b>Actifs et passifs</b>	≤ 1 000 000	>1 000 000- 5 000 000	>5 000 000- 10 000 000	>10 000 000
Patrimoine financier hors immobilier				
Immobilier				
Autres (art, assurance, parts de société, etc)				
Obligations				
<b>Revenus et dépenses annuels (bruts)</b>	≤ 200 000	>200 000- 1 000 000	>1 000 000- 2 000 000	>2 000 000
Revenus (salaire, bonus, retraite, etc)				
Revenus immobiliers				
Dépenses prévues				

En cas de dépenses importantes, urgentes et imprévues, laquelle de ces déclarations correspondrait le mieux à votre situation?

J'ai suffisamment d'argent pour faire face à une telle dépense. Par conséquent, je n'aurai pas à vendre tout ou partie des investissements placés auprès de votre institution.

Je serais alors contraint(e) de vendre certains des investissements placés auprès de votre institution.

Je serais alors obligé(e) de vendre tous les investissements placés auprès de votre institution, même à perte. Je suis prêt(e) à accepter les pertes.

Comment voyez-vous votre situation financière évoluer dans 3 à 5 ans, compte tenu de votre situation actuelle?

Je m'attends à une amélioration de ma situation financière (donation, vente, réalisation d'actifs, etc.).

Informations complémentaires: \_\_\_\_\_

Je prévois une détérioration de ma situation financière (augmentation des dépenses et/ou diminution des revenus, etc.).

Je ne prévois aucun changement dans ma situation financière.



## Section 4: Développement durable

Veillez indiquer dans quelle mesure vous vous reconnaissez dans les affirmations suivantes

	<i>oui</i>	<i>non</i>
1. Souhaitez-vous intégrer les aspects de durabilité dans votre profil d'investissement ?*		
<i>*Si vous cochez "Non", veuillez ignorer les questions 2, 3 et 4.</i>	<i>faiblement</i>	<i>modérément</i> <i>fortement</i>
2. Dans quelle mesure êtes-vous prêt à investir dans des actifs durables ?		
Un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social ou environnemental, à condition que l'investissement ne nuise pas de manière significative à l'un de ces objectifs et que la société bénéficiaire de l'investissement suive des politiques de bonne gouvernance. Chez Rothschild & Co, nous considérons particulièrement qu'un investissement est durable si la société bénéficiaire de l'investissement vise à réduire ses émissions de carbone conformément à l'accord de Paris ou contribue à d'autres activités environnementales ou sociales avec une partie importante de ses produits et services.	<i>faiblement</i>	<i>modérément</i> <i>fortement</i>
3. Dans quelle mesure souhaitez-vous investir dans des entreprises qui contribuent spécifiquement à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation au changement climatique avec leurs produits et services ?**		
<i>**Cela peut réduire l'éventail de vos possibilités d'investissement.</i>	<i>faiblement</i>	<i>modérément</i> <i>fortement</i>
4. Dans quelle mesure souhaitez-vous que vos investissements tiennent compte des impacts sociaux et environnementaux négatifs ?***		
<i>***Toutes les entreprises, même lorsque leurs activités ne sont pas durables, doivent surveiller et minimiser les effets néfastes de ces activités sur les facteurs environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance. Par exemple, une compagnie pétrolière doit mesurer les émissions de gaz à effet de serre causées par la production et l'utilisation du pétrole, ainsi que l'impact sur la biodiversité et la pollution de l'eau et appliquer les meilleures pratiques du secteur pour les minimiser.</i>		

## Section 5: Votre profil d'investissement

Basé sur le questionnaire d'investissement

Votre profil d'investissement client est la combinaison de votre profil de risque et de la pertinence de votre durabilité. Cette section vous fournira les profils calculés sur la base de vos réponses précédentes. Si les résultats diffèrent de vos souhaits d'investissement, vous avez la possibilité de choisir un profil de risque et un niveau de pertinence de la durabilité différents.

### I. Profil de risque personnel

Nous comprenons que votre **capacité de risque** est

Nous comprenons que votre **tolérance au risque** est

Nous évaluons votre **profil personnel** de risque comme étant

Le profil de risque du client détermine au niveau personnel la capacité maximale à supporter l'incertitude sur les marchés financiers. C'est donc aussi le niveau de risque maximal de la stratégie d'investissement globale. Cependant, l'objectif d'investissement pour un seul portefeuille ne doit pas nécessairement s'aligner sur le niveau de risque global de votre profil. Afin de vous servir la solution la plus adaptée, nous vous recommandons de suivre nos conseils. Néanmoins, la perception de votre approche au risque peut dévier du niveau de risque calculé précédemment d'un niveau au maximum.

Veuillez sélectionner le niveau de risque dont vous pensez avoir le profil:

1 – faible

2 – plutôt faible

3 – modéré

4 – plutôt fort

5 – fort

### II. Préférence en matière de durabilité

Nous évaluons votre préférence en matière **de durabilité** comme étant

La préférence en matière de durabilité détermine l'importance accordée à l'investissement de manière durable, dictant la part minimale d'actifs durables de la stratégie d'investissement globale. Toutefois, le niveau de pertinence en matière de durabilité d'un seul portefeuille ne doit pas nécessairement correspondre au niveau global. Vous pouvez choisir votre niveau de durabilité individuel qui peut s'écarter de celui calculé.

Veuillez sélectionner votre préférence en matière de durabilité:

neutre

intéressé

très intéressé

*Veuillez noter que pour un compte conjoint ou un compte collectif, la sélection du profil de risque client le plus bas de l'investisseur respectif (étant le titulaire du compte) et le niveau de pertinence de durabilité le plus élevé seront pris en compte pour la relation commerciale.*

### III. Votre connaissance des produits financiers:

	<i>rudimentaire</i>	<i>intermédiaire</i>	<i>approfondi</i>
1. Obligations			
2. Stocks Uniques / Actions			
3. Fonds d'Investissements			
4. Devises			
5. Or et métaux précieux			
6. Autre matières premières			
7. Fonds spéculatifs			
8. Produits structurés & Obligations Convertibles			
9. Immobilier			
10. Capital Privé & Dettes Privées			
11. Options			
12. Futures			

L'investisseur confirme qu'il/elle comprend que l'investissement peut fluctuer de manière positive comme négative et que les performances passées ne sont pas toujours un indicateur certain de futurs revenus. Il/Elle confirme également par la présente, sa compréhension qu'un bon investissement requiert des efforts sur le long terme.

L'investisseur s'engage à informer la banque si des informations fournies dans ce formulaire, sa situation ou son approche en matière d'investissement venaient à changer. En signant ce formulaire, l'investisseur déclare que toutes les affirmations établies ci-avant, au meilleur de sa connaissance et de ses croyances, sont vraies, correctes et complètes.

---

Lieu

---

Date

---

Signature de l'investisseur

## Annexe I - Profils de risque

---

Profil risque client sélectionné	Objectif d'investissement / stratégique
Faible	Valeurs à revenus fixes / Conservatif
Plutôt faible	Conservatif / Équilibré
Modéré	Équilibré
Plutôt fort	Dynamique
Fort	Actions

### Définition des objectifs d'investissements / stratégiques

#### Titres obligataires

L'objectif est d'obtenir un rendement à long terme du capital investi en investissant dans des obligations. Le risque, défini comme la fluctuation des rendements du placement au fil du temps, est faible. La période minimale de placement recommandée est de 1 à 4 ans.

#### Conservatif

L'objectif est d'obtenir un rendement à long terme du capital investi, en investissant principalement dans des obligations et dans une moindre mesure dans un portefeuille d'actions bien diversifié. Le risque, défini comme la fluctuation des rendements du placement au fil du temps, est faible. La période minimale de placement recommandée est de 2 à 5 ans.

#### Conservatif équilibré

L'objectif est d'obtenir un rendement à long terme du capital investi, en investissant dans des obligations et dans un portefeuille d'actions bien diversifié, en conférant une plus grande allocation aux obligations. Le risque, défini comme la fluctuation des rendements du placement au fil du temps, est faible à modérée. La période minimale de placement recommandée est de 3 à 6 ans.

#### Équilibré

L'objectif est d'obtenir un rendement à long terme du capital investi, en investissant dans des obligations et dans un portefeuille d'actions bien diversifié à parts plus ou moins égales. Le risque, défini comme la fluctuation des rendements du placement au fil du temps, est modérée. La période minimale de placement recommandée est de 4 à 7 ans.

#### Dynamique

L'objectif est d'obtenir un rendement à long terme du capital investi, en investissant dans un portefeuille d'actions bien diversifié et, dans une moindre mesure, dans des obligations. Le risque, défini comme la fluctuation des rendements du placement au fil du temps, est modérée à élevé. La période minimale de placement recommandée est de 7 ans ou plus.

#### Actions

L'objectif est d'obtenir un rendement à long terme du capital investi, en investissant dans un portefeuille d'actions bien diversifié. Le risque, défini comme la fluctuation des rendements du placement au fil du temps, est élevé. La période minimale de placement recommandée est de 7 ans ou plus.

#### Note importante

Un titulaire de compte peut avoir plusieurs portfolios avec différents objectifs d'investissement / stratégiques. Cependant, les différents portfolios doivent être en accord avec le profil risque du client.

## Annexe II - Niveaux de préférence en matière de durabilité

---

### Niveau de préférence pour la durabilité

**Neutre:** Les investissements durables\* ne sont pas explicitement pris en compte dans votre portefeuille. Votre portefeuille pourrait toutefois contenir une certaine allocation d'investissements jugés durables s'ils contribuent positivement à la diversification et à la performance à long terme de la stratégie d'investissement de la Banque.

**Intéressé:** Votre portefeuille contiendra une allocation substantielle d'investissements durables et d'autres investissements\*\* présentant des caractéristiques environnementales et sociales. Ces investissements seront sélectionnés de manière à contribuer à la diversification et au rendement à long terme de votre portefeuille.

**Très intéressé:** Votre portefeuille contiendra une part importante d'investissements durables ou d'autres investissements présentant des caractéristiques environnementales et sociales. Cette allocation peut entraîner une concentration sectorielle ou régionale partielle et réduire la diversification du portefeuille. Il peut en résulter des écarts de performance par rapport aux principaux indices du marché.

*\* Pour les titres individuels tels que les obligations et les actions, un investissement est défini comme durable si au moins un des critères énumérés ci-dessous est rempli et à condition que l'entreprise ne nuise pas à d'autres objectifs environnementaux ou sociaux et qu'elle suive des pratiques de bonne gouvernance. Ce dernier critère exige que l'entreprise ait une note de gouvernance d'au moins BBB, telle que publiée par MSCI ESG Research LLC. Les critères de durabilité sont les suivants:*

- a) un investissement dans une entreprise ayant un objectif déclaré de réduction de ses émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre, conformément à l'accord de Paris visant à limiter l'augmentation de la température à moins de 2 degrés, selon les estimations de MSCI ESG Research LLC;*
- b) ou un investissement dans une entreprise dont une part substantielle du chiffre d'affaires (au moins 20%) est consacrée à des produits et services contribuant directement à la réalisation d'objectifs sociaux ou environnementaux, selon les estimations de MSCI ESG Research LLC. Pour les fonds non-domiciliés dans l'UE et les produits structurés, une estimation peut être appliquée à la place.*

*La somme des investissements durables pondérée par la position donne l'allocation de portefeuille des investissements durables.*

*\*\* Les autres investissements présentant des caractéristiques environnementales et sociales sont définis comme suit:*

- Pour les titres individuels: Un investissement dans une entreprise qui n'est pas durable selon la définition ci-dessus mais qui a une notation ESG par MSCI ESG Research LLC d'au moins AA et pour laquelle un sous-ensemble donné des Principaux indicateurs défavorables (PAI) est disponible. Les PAI sont des indicateurs décrits par le règlement technique européen SFDR pour mesurer l'impact négatif potentiel des activités d'une entreprise sur la société et l'environnement.*
- Pour les fonds domiciliés dans l'UE, il s'agit de la part de l'investissement avec "d'autres caractéristiques E/S" telles que divulguées selon le modèle ESG européen ou dans le rapport périodique SFDR du fonds. Pour les fonds non-domiciliés dans l'UE et les produits structurés, une estimation peut être appliquée à la place.*